

Utilisez l'application



Ecran d'accueil

Soyez rassuré(e) sur l'activité de votre proche en un clin d'œil.



Activité journalière

Visualisez l'activité de votre proche dans les pièces principales du logement.



Notifications personnalisées

Paramétrez vos propres notifications SMS.



Mon profil

Changez votre mot de passe si vous le souhaitez.

Contactez-nous au :

05 55 12 82 82 : appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h
ou envoyez un mail à l'adresse : contact@iris-assistance.fr

Notice de l'application



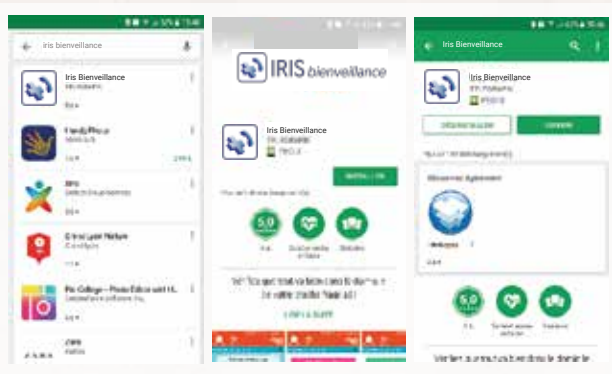
Vous faites partie du réseau de solidarité d'une personne fragilisée bénéficiant du service Iris Bienveillance.

Grâce à l'application Iris Bienveillance, veillez sur votre proche à distance.

Téléchargez l'application

1 Si vous possédez un smartphone sous Android

- Allez dans Play Store
- Tapez « iris bienveillance » dans la barre de recherche
- Sélectionnez Iris Bienveillance
- Cliquez sur « Installer »
- Cliquez sur « Ouvrir »



2 Si vous possédez un smartphone sous IOS (iPhone)

- Allez dans App Store
- Tapez « iris bienveillance » dans la barre de recherche
- Sélectionnez Iris Bienveillance
- Cliquez sur « Obtenir »
- Cliquez sur « Ouvrir »

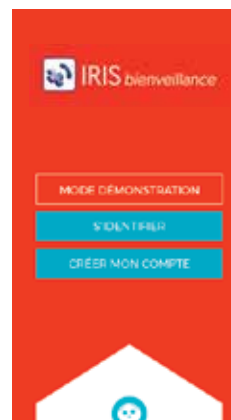


3 Si vous possédez un ordinateur, une tablette ou un windows phone

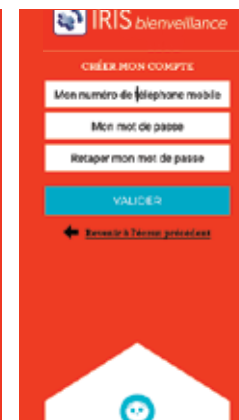
- Allez dans votre navigateur internet
- Tapez dans votre barre de recherche : app.iris-assistance.fr
- Tapez sur la touche ENTRER de votre clavier

Créez votre compte

1



2



3



4



- 1 Ouvrez l'application Iris Bienveillance
Cliquez sur la case « CRÉER MON COMPTE »

- 2 Cliquez sur la case « Mon numéro de téléphone mobile »
Tapez votre numéro de téléphone mobile
Cliquez ensuite sur la case « Mon mot de passe »
Tapez le mot de passe de votre choix
Retapez le même mot de passe dans la case « Retaper mon mot de passe »
Cliquez sur « VALIDER »

- 3 Attendez quelques secondes afin de recevoir un code par SMS
Rentrez ce code à 4 chiffres dans la case « Code d'authentification »
Cliquez sur « VALIDER »

- 4 Votre compte est maintenant créé.
Vous aurez accès aux informations sur l'application une fois que le service sera activé chez votre proche.